CONVOCATION AG 2026

Chers adhérents,

Notre assemblée générale annuelle se déroulera le

VENDREDI 20 Novembre 2026

Salle de la Baritaudière à Saint Hilaire de Riez

Ouverture des portes à 14h00 pour l'accueil et les formalités administratives jusqu'à 14h45 dernier délai.

Début de l'assemblée à 15h00 précises.

ORDRE DU JOUR

- **Mot d'accueil**
- **Lecture des rapports : Moral – Activité – Trésorerie**
- **Approbation**
- **Élection au conseil d'administration :**
 Tiers sortant : André Jousset, Régine Perrotin et Anne Deslauriers-Berger
 Démissionnaires : Claude Durand et Marie-France Gueguen,
 Se représentent : André Jousset, Régine Perrotin et Anne Deslauriers-Berger
 Se présente : Martine Jobard

Vous pouvez postuler au conseil d'administration en déposant votre candidature au siège de l'association, 3 rue du Zodiaque à Saint Hilaire de Riez

- **Parole aux élus**
- **Parole aux adhérents**
- **Convivialité et repas**

INFORMATIONS

Pour la saison 2026/2027, une cotisation unique de 25 € par personne sera demandée, identique à celle de la saison précédente.

Pour le bon fonctionnement de notre association, il est plus que nécessaire d'avoir des nouveaux membres qui viennent renforcer notre équipe au sein du conseil d'administration.

Après l'assemblée générale, lors de sa première réunion, le conseil d'administration procédera à l'élection des membres du bureau.

Votre présence à cette assemblée revêt une grande importance. Nous souhaitons en effet que les décisions soient prises par le plus grand nombre et que la possibilité d'expression soit la plus large possible.

Si vous êtes dans l'impossibilité d'y participer, vous pouvez donner une procuration à un adhérent participant ou la faire parvenir au président de l'association de la manière suivante :

- **Soit la déposer dans la boîte aux lettres de l'association**
- **Soit la remettre à l'un des animateurs**
- **Soit la rapporter à la permanence du mercredi matin à l'espace 166**

Vous trouverez un pouvoir joint à cette convocation ou disponible dans vos activités.

Nous attirons votre attention sur le fait que seuls les adhérents à jour de leur cotisation pour cette nouvelle saison peuvent assister à l'assemblée générale.

Un apéritif de convivialité sera offert à l'ensemble des participants après la réunion.

Comme les années précédentes, l'assemblée générale sera suivie d'un grand repas convivial animé par un DJ. Cette soirée festive vous est proposée au prix de 23 € pour chaque adhérent et au prix de 36 € pour chaque non adhérent.

Votre inscription préalable à ce repas est obligatoire,

3 modes de paiements vous sont proposés (CB, virement ou chèque)

Aucune inscription à ce repas, à une date ultérieure au 31 Octobre 2026, ne pourra être prise en compte.

Il n'y aura pas non plus de possibilité de régler sur place.

Comme l'an dernier, le traiteur servira à l'assiette et à table, un repas comprenant entrée, plat de résistance chaud, fromage, dessert, vins et café. Attention en raison de la capacité de la salle, les places sont limitées à 250 personnes.

Le détail du menu est consultable sur le site par ce lien :

http://asso.experienceetpartage.com

Bien amicalement

André

P.J. : Pouvoir

ASSOCIATION EXPÉRIENCE ET PARTAGE

POUVOIR

Je soussigné (nom et prénom)

Donne procuration à (nom et prénom)

Pour me représenter à l'assemblée générale de l'association
Expérience et Partage le 20 Novembre 2026

Date et signature.